



VOYAGE ITINERANT 2026

Voyage à vélo du 14 mai 2026 au 17 mai 2026 organisé par le CODEP 57

Charte de participation

Préambule

Le comité départemental de cyclotourisme 57 organise un voyage itinérant de 4 jours (3 nuits) en direction de la Meuse : Saint-Mihiel.

Départ le 14 mai de Montigny les Metz et retour le 17 mai

Hébergement à l'hôtel de la gare à Saint-Mihiel en demi-pension.

Article 1

Je soussigné(e) demeurant à
.....
m'engage à participer au VI dans le respect de la déontologie du cyclotourisme.

Article 2

Ce VI est ouvert à tous les licencié(e)s

Article 3

Je m'engage à respecter l'intégralité de l'organisation et des directives données par les responsables du VI.

J'accepte le port du casque durant le VI.

Article 4

Je permets le droit à l'image au CODEP 57

Article 5

Je m'engage à respecter les règles de la vie collective.

J'accepte les risques itinérants à la pratique du vélo en groupe.

Je m'engage à respecter le code de la route et les consignes de sécurité